



CENTRE DES MÉTIERS DE L'AVIATION | ABIDJAN
camas • egis

PRÉVENTION DU PÉRIL ANIMALIER

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- > Enseigner des connaissances générales en aéronautique et des aéronefs ;
- > Initier à l'ornithologie et à la connaissance de la faune ;
- > Présenter les objectifs de la prévention du péril animalier ;
- > Expliquer l'environnement aéroportuaire, les facteurs attractifs pour la faune et leurs solutions ;
- > Étudier et pratiquer les moyens et interventions de lutte animalière

PROGRAMME DE FORMATION

Ce cours se présente sous la forme d'un module théorique de quatre jours comprenant des modules pratiques à l'aéroport d'Abidjan pendant deux demi-journées.

> Connaissance aéronautiques générales	4h30
> Connaissance des aéronefs	1h30
> Ornithologie et connaissance de la faune	4h30
> Objectifs de la prévention du péril animalier	4h30
> Environnement	4h00
> Moyens et interventions de lutte animalière	3h00
> Pratique de la prévention du péril animalier	4h00
> Évaluation	2h00

DURÉE

- > Du lundi à 8h30 au jeudi à 16h30 **28 h00**

DUREE
28H

PUBLIC CONCERNE

Personnel chargé de la prévention du péril animalier dans les aéroports

SUPPORTS DE COURS

- Présentation PowerPoint
- Films didactiques
- Matériel de démonstration

ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques ;
- Films didactiques ;
- Visites de terrain ;
- Exercices pratiques ;
- Questions et échange d'expérience

www.cmaciv.com
information@cmaciv.com
+225 87 11 74 69

En partenariat avec



© P.GUIONIE

